



Communiqué de presse - Bobigny, 21 Septembre 2020

## Inauguration des Murs à Fleurs : Production de fleurs locales en Seine-Saint-Denis

**Samedi 19 septembre s'est déroulée l'inauguration des Murs à Fleurs, projet lauréat de l'Appel à Projets de la saison 3 des Pariculteurs, sur une des friches des Murs à Pêches à Montreuil (93). L'objectif ? Développer la floriculture locale sur le territoire en alliant vente de fleurs en bouquets frais et secs, vente de graines et évènementiel.**

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, **Patrice BESSAC**, Maire de Montreuil et président d'Est Ensemble, **Audrey PULVAR**, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts, et **Bélaïde BEDREDDINE**, Vice-président du Département de la Seine-Saint-Denis en charge de l'écologie urbaine ont inauguré samedi 19 septembre les « Murs à Fleurs », un des lauréats de la saison 3 de l'appel à projets Parisiculteurs initié par la ville de Paris.

En lien avec le projet global de protection et de valorisation du site classé des Murs à pêches, le projet des « Murs à fleurs » s'étend sur un terrain de 7500 m<sup>2</sup>, détenu conjointement par le Département de la Seine-Saint-Denis et la ville de Montreuil. Le site continue à être aménagé progressivement pour permettre la production de fleurs locales et de saison afin d'en organiser la vente par bouquets frais pendant la période estivale et par bouquets secs à partir de l'automne. La vente s'effectue en ligne ([www.mursafleurs.fr](http://www.mursafleurs.fr)) ou par l'intermédiaire d'un kiosque place de la République à Paris.

A terme, l'objectif du projet est également de nouer des partenariats avec des acteurs locaux pour accueillir des animations, un site de stockage de graines et participer ainsi à la réhabilitation des Murs à pêches et au développement de l'agriculture urbaine en Seine-Saint-Denis.

*« Avec Bélaïde Bedreddine, Vice-président en charge de l'écologie urbaine, nous voulons conforter et surtout développer la pratique agricole en Seine-Saint-Denis qui bénéficie d'un riche héritage sur notre territoire. Dans le prolongement du travail déjà engagé à L'Ile-Saint-Denis avec le projet Li'O, le site des Murs à fleurs est un nouvel exemple du dynamisme de la filière horticole et de la volonté de Paris et de la Seine-Saint-Denis d'œuvrer à un Grand Paris des projets solidaires et écologiques pour les habitantes et les habitants. »*

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

*« Je me réjouis que le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Montreuil aient rejoint l'aventure Parisculteurs pour soutenir la filière horticole d'Ile de France. Grâce aux Murs à Fleurs, les parisiennes et les parisiens peuvent s'approvisionner en fleurs locales dans le cœur de Paris, sur la Place de République »*

**Audrey PULVAR**, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts.

*« Les murs à fleurs s'inscrivent parfaitement dans notre projet de création d'un réseau de micro-fermes dans les Murs à pêches ainsi que dans la végétalisation de notre patrimoine à Montreuil. La crise du Covid-19 a modifié beaucoup de comportements, et les citoyens réclament davantage de produits locaux. Ici, de la plantation à la distribution, tout est fait sur place. En partenariat avec la ville de Paris et le département de Seine-Saint-Denis, nous soutenons cette démarche à la fois écologique et solidaire. »*

**Patrice BESSAC**, Maire de Montreuil et Président d'Est Ensemble

**Pour en savoir plus sur le projet des Murs à fleurs :** <http://www.parisculteurs.-paris/fr/sites/parisculteurs-saison-3/1606-murs-a-peches-de-montreuil-93100.html>

### **Contacts Presse**

#### **Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**

Caroline Gomez – cgomez@seinesaintdenis.fr – 06.11.79.26.74

#### **Ville de Paris**

Camille Pavlovic – camille.pavlovic@paris.fr

#### **Ville de Montreuil**

Jean Tilloy – jean.tilloy@montreuil.fr -

01.48.70.60.38 / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07